

[Mercredi 3 juin 2015, Palais des congrès, Bienne](#)

Séance extraordinaire de la Chambre médicale

Cette séance extraordinaire doit uniquement permettre de traiter **les éventuels points à l'ordre du jour qui n'auraient pas fait l'objet d'une décision** lors de la Chambre médicale ordinaire du 7 mai 2015. Le Comité central déterminera à la fin de la séance ordinaire du 7 mai 2015 si la séance extraordinaire doit avoir lieu.

Ordre du jour

- Accueil, communications
- Rapports d'activité 2014
- Comptes annuels 2014
- Octroi des décharges
- Modifications des Statuts, du Règlement d'exécution et du Code de déontologie
- Elections, confirmation des nominations des membres et des membres suppléants
- Planification financière / contrôle financier
- Stabilisation budgétaire de la FMH
- Révision globale du TARMED
- Rapport sur la HPC
- Institut pour l'informatique au cabinet médical (IPI)
- Informations du Comité central, de l'ISFM, du Secrétariat général et des divisions
- Divers